

**Discours de Marie-José Chombart de Lauwe  
Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation**

**Remise des prix du concours national de la résistance et de la déportation  
02/02/2016 aux Invalides**

Monsieur le Secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Monsieur le Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la Mémoire,  
Madame la Présidente du Jury national du concours national de la Résistance et de la Déportation  
Mesdames et messieurs les membres du Jury national,  
Mesdames et messieurs les présidents et représentants de fondations et associations,  
Mesdames et messieurs les professeurs,  
Chers Lauréats,

Ce sont d'abord les mots du cœur que je souhaite exprimer à votre intention, élèves et enseignants présents ici ce matin, et représentants toutes celles et tous ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir se joindre à nous, pour vous dire toute ma reconnaissance et mon admiration pour votre travail et le temps que vous avez choisi bénévolement de consacrer à ce concours, à sa préparation, à ses épreuves, et pour les membres des Jurys à sa correction.

C'est en effet un grand réconfort pour nous déportés survivants de constater l'intérêt que suscite toujours auprès de la jeunesse un thème sur la déportation.

Ce thème qui n'était pas facile du fait des trois volets que comportait son libellé,

- « libération des camps »,
- « retour des déportés »
- et « découverte de l'univers concentrationnaire »,

vous avez su le comprendre et rétablir son unité en faisant apparaître les liens entre les différents actes de cette ultime période de l'ordre nazi.

Tout était lié en effet en ce printemps 1945, où l'on trouve mêlés, sans chronologie :

- la poursuite des crimes nazis, notamment commis au cours des marches de la mort,
- le décès de milliers de détenus entassés dans des mouiroirs par épuisement ou maladie,
- la guerre toujours en cours avec ses drames, comme celui de la Baie de Lübeck où plus de 7000 détenus en cours d'évacuation dans des navires allemands périrent noyés dans les eaux glacées de la Baltique, leurs navires ayant été coulés par erreur au cours d'un raid de l'aviation britannique,
- les premières images tournées par des reporters de guerre qui révélèrent à l'opinion mondiale, pas toujours clairement il est vrai, l'ampleur des crimes nazis.

Les détenus que nous étions retrouvèrent ainsi progressivement leur liberté en avril et mai 1945, dans des circonstances et selon des modalités si différentes qu'il convient de les rappeler:

- évacuation et libération au terme de négociations entre la Croix-Rouge suédoise et de hauts responsables nazis;
- libération par l'arrivée des troupes alliées et la fuite des SS, pour d'autres ;
- disparition soudaine des escortes et gardiens, à l'approche des Alliés ;
- évasions parfois réussies au cours de marches de la mort,

Tous ces cas de figure donnèrent aux libérations des configurations très différentes.

Mais cette liberté retrouvée, hélas beaucoup d'entre nous ne purent en profiter parce qu'elle arrivait tout simplement trop tard pour eux, soit qu'ils périrent dans les tout derniers moments sous les balles nazies, soit qu'ils moururent d'épuisement ou de maladies après avoir été libérés. D'autres ne purent réaliser leur liberté que beaucoup plus tard, après une longue convalescence, destinée à leur rendre un corps dont ils avaient été dépossédés.

Mais tous nous l'avions bien rêvée, appelée de nos vœux et imaginée cette liberté, durant les longs mois de notre captivité, si bien que quand elle fut là, nous avions du mal à le réaliser.

Pour nous, dont la vie avait été brisée, que le camp avait habité et failli engloutir, il restait à revivre, à nous reconstruire à la fois psychologiquement, familialement et professionnellement, dans un monde transformé par les années de guerre, et qui n'était plus tellement le nôtre.

Ce fut une étape difficile, et pour certains elle fut insurmontable.

Commençaient aussi pour nous le temps du recensement des disparus, puis celui de la réflexion individuelle et collective sur ce que nous venions de vivre, dont nous n'avions qu'une compréhension encore fragmentaire. Ensuite vint le temps de l'engagement militant pour un monde de paix et de tolérance, respectueux des droits humains, et enfin celui du témoignage.

Notre grande satisfaction, chers Amis, est de vous voir aujourd'hui, par votre participation à ce concours, prolonger notre action, prendre à votre compte ce travail de réflexion et d'interrogation sur un passé devenu lointain, mais tellement présent encore hélas ! et dont la compréhension est indispensable à ceux qui veulent construire un monde de paix, de justice et de tolérance.

Vous le savez bien, nous le savons tous, il s'agit d'un combat jamais fini, mais qui en vaut tellement la peine !

Je vous remercie.

Marie José Chombart de Lauwe